Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Evry, le 14 novembre 2011

Note aux rédactions

Rapport Le Fur 2011

Depuis plusieurs années, dans le cadre des discussions parlementaires relatives au projet de loi de finances pour l'année à venir, le Député Marc Le Fur établit, dans son rapport concernant l'administration générale et territoriale de l'État, un « palmarès d'efficacité des préfectures ».

L'avant-dernier rang de la préfecture de l'Essonne conduit à apporter des éléments d'explication. En 2010, les services de la préfecture et des sous-préfectures de l'Essonne ont été réorganisés à la suite de la Révision générale des politiques publiques. Cette réorganisation a aussi bien concerné les missions que l'implantation physique des services, et a engendré des stocks et des délais auxquels les agents se sont attaqués au cours du premier semestre 2011.
La préfecture de l'Essonne est notamment pilote sur la nouvelle application AGDREF2 relative au séjour des étrangers. Cette expérimentation a entraîné une refonte des processus et un besoin important en formation des agents, ce qui a dégradé momentanément le service rendu aux usagers d'avril à septembre dernier.

Les mesures de réorganisation mises en place commencent à produire leur effet. En analysant les données du troisième trimestre de cette année, le classement de la préfecture de l'Essonne serait meilleur. Le délai moyen de délivrance des passeports est en effet passé de 22,8 jours au premier semestre à 13,17 jours au troisième trimestre, celui des permis de conduire de 19,7 jours à 5 jours (respectant ainsi l'objectif national de 10 jours maximum) ou encore celui des cartes grises au guichet de 71,30 minutes à 62,53 minutes.
Cette amélioration est intervenue dans un contexte d'augmentation de l'activité.
Elle a été permise par l'introduction de nouvelles méthodes de travail et la mise en place de démarches de qualité, auxquelles fait référence le rapport. A ce titre, il convient de noter que la préfecture d'Évry occupe le 46ème rang du baromètre de la qualité des services publics et de l'accueil, publié durant cet été et établi sur la base « d'enquêtes-mystères » réalisées par l'institut de sondage TNS-Sofrès.

Enfin, l'efficacité d'une préfecture ne peut se réduire, comme le reconnaît d'ailleurs le Député Le Fur, à une question de délai. Bien que cet élément soit primordial pour l'usager, qui attend naturellement que sa demande soit traitée avec célérité, l'efficacité prend également en considération d'autres aspects tout aussi importants pour lui, comme la sécurisation des procédures.
Pour lutter contre l'usurpation d'identité, la sécurisation des procédures en matière de délivrance de titres (séjour des étrangers, carte nationale d'identité, passeport biométrique, carte grise) a été renforcée en début d'année 2011.
De janvier à octobre 2011, les agents de préfectures et de sous-préfectures ont détecté près de 650 fraudes.

Contacts presse Préfecture :
- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle *(pi)* :
. 01 69 91 90 54 - 06 31 14 18 36 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
- Marie-José DACHE, Bureau de la communication interministérielle :
. 01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel marie-jose.dache@essonne.gouv.fr